



Financé par
l'Union européenne



Termes de référence

Consultation relative au choix d'une Agence de Communication

Appui à la conception et à la réalisation des vidéos informatives dans le cadre du projet

'S'EXplique'

1. La Jeune Chambre Internationale de Rades (JCI Rades)

Affiliée de la Jeune Chambre Internationale de Tunisie, la Jeune Chambre Internationale de Rades fondée en 1996, vise à être le principal réseau mondial de jeunes citoyens actifs âgés de 18 à 40 ans et se donne pour mission d'offrir des opportunités de leadership aux jeunes de la ville de Rades afin de les responsabiliser envers leur communauté et de créer des changements positifs et durables.

2. Le projet S'EXplique

Sur une période de 12 mois, le projet « **S'EXplique** » contribue à l'amélioration à l'accès aux droits et à la santé sexuelle et reproductive des jeunes dans les gouvernorats de Nabeul, Zaghouan et sur le Grand Tunis.

Le projet « **S'EXplique** » vise à éveiller la prise de conscience du grand public et les parties prenantes des régions cibles sur **l'importance d'intégrer les droits à la santé sexuelle et reproductive dans les programmes d'enseignements** en mettant en place les dispositifs nécessaires permettant la sensibilisation des jeunes des régions cibles sur l'importance de cette thématique.

Avec le soutien financier de Médecins du Monde Belgique en Tunisie, le projet « **S'EXplique** » est mis en œuvre par la **Jeune Chambre Economique de Rades (JCI Rades)** ; en partenariat avec l'Office National de la Famille et de la Population, le Ministère de l'Éducation et les Jeunes Chambres Economiques de Ariana, Nabeul, Zaghouan El Medina, Mornaguia et Sidi Hassine.

2.1. Les activités du projet

- Diffusion d'une **enquête** de connaissance, aptitudes et pratiques auprès de **1800 jeunes** sur le grand Tunis, Nabeul et Zaghouan,
- Organisation et délivrance des **ateliers de sensibilisations** aux droits à la santé sexuelle et reproductive au profit de **1000 jeunes scolarisés** ayant entre 12 et 15 ans dans 36 établissements éducatifs,
- Développement d'un **manuel pédagogique** (guide d'enseignement),
- Diffusion des **vidéos informatives** autour de la thématique de la santé sexuelle et reproductive au profit du grand public,



- Organisation des **actions de sensibilisations** sur les Infections Sexuellement Transmissible et la contraception et des campagnes de dépistages cancers du sein.

3. Objet de la mission du soumissionnaire

Il s'agit dans le cadre de cette prestation de choisir une agence de communication qui sera chargée de :

- **Concevoir et réaliser 5 vidéos** sur les thématiques liées aux droits à la santé sexuelle et reproductive.

3.1. Tâches et mission à accomplir

En étroite collaboration avec l'équipe du projet, le prestataire sera chargé d'accomplir les tâches suivantes ;

- **Conception créative** : Proposer des idées novatrices et engageantes pour chaque vidéo, en accord avec les objectifs du projet S'EXplique,
- **Élaboration du scénario** : Rédiger des scénarios détaillés pour chaque vidéo, en tenant compte de la clarté, de la pertinence et de l'impact émotionnel,
- **Planification du tournage** : Établir un calendrier détaillé pour chaque journée de tournage, en prenant en compte les lieux, les équipements et les ressources nécessaires,
- **Tournage** : Réaliser les prises de vue conformément aux scénarios approuvés, en garantissant une qualité technique et artistique optimale.
- **Montage et post-production** : Monter les vidéos en y intégrant des éléments visuels attrayants, de la musique et des effets graphiques si nécessaires.
- **Révisions** : Effectuer les révisions demandées par l'équipe du projet pour s'assurer que les vidéos correspondent aux attentes.
- **Livraison** : Fournir les vidéos finales dans les formats requis et selon les spécifications techniques convenues.

4. Les livrables

Livrables	Date de livraison
5 vidéos sur des thématiques liées à la santé sexuelle et reproductive	06/09/2023 : 1 ère proposition des vidéos
	06/09/2023 au 08/09/2023 : Debrief et modifications
	10/09/2023 : livraison des 5 vidéos



5. Durée de la mission

La mission de l'agence de Communication va s'étendre de la date de signature du contrat jusqu'à la fin de la livraison finale des vidéos.

6. Modalité de choix de l'agence de communication

Seules les offres ayant obtenu un minimum de **70 points**, sur le plan technique, seront retenues pour l'évaluation financière.

Critères	Pondérations	Points
Offre technique	60%	100 points
<ul style="list-style-type: none"> Critère 1 	- Expertise du soumissionnaire	50 points
<ul style="list-style-type: none"> Critère 2 	- Démarche méthodologique	10 points
<ul style="list-style-type: none"> Critère 3 	- L'équipe dédiée	10 points
<ul style="list-style-type: none"> Critère 4 	- Des prestations similaires, notamment avec des projets financés ou menés par l'Union Européenne	10 points
<ul style="list-style-type: none"> Critère 5 	- Respect des délais	20 points
Offre financière	40%	

Chaque soumissionnaire devra préciser le prix unitaire (en hors taxes et en TTC) de ses prestations.

7. Soumission des offres

Les agences intéressées doivent fournir toutes les informations requises indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter la mission (références concernant l'exécution de missions similaires, curriculum vitae du personnel-clé, portfolio de création, etc.).

Les offres **techniques et financières** doivent être envoyées via les adresses emails suivantes ;

sehatycso@googlegroups.com et be_2023@googlegroups.com

- Date limite de la soumission des candidatures : 16/08/2023
- Les soumissionnaires seront informé.es à l'issue de la procédure de 18/08/2023



Financé par
l'Union européenne



8. Modalité de paiement et pénalité de retard

A la signature du compromis	30%
Lors de la livraison finale	70%

Si les délais de livraison ne sont pas respectés, une pénalité de retard sera appliquée sur le montant du solde global :

- À hauteur de 10% pour un retard ne dépassant pas les 7 jours,
- À hauteur de 20% pour un retard au-delà d'une semaine.

9. Obligation de confidentialité

L'agence s'engage à ne pas divulguer, directement ou indirectement, en partie ou en totalité, les informations confidentielles, à tenir confidentiel tout renseignement ou tout document obtenu et à ne pas faire de communication à des tiers sur les missions qui lui sont confiées sans accord et autorisation préalable, expresse et écrite de l'organisation.

10. Contact utile

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter ;

Ahmed MANAI – Coordinateur projet S'EXplique

Téléphone : 28084122 / Email : ahmedmanai0590@gmail.com

Tunis le 10/08/2023

Lu et approuvé

Mohamed Ali Tlemçani

Président JCI Rades 2023